

02.03.2017 – 13:00 Uhr

TaxiSuisse: Avec go! En route vers l'avenir numérique - des règles équitables pour tous!

Bern (ots) -

TaxiSuisse, le groupe professionnel Taxi de l'association suisse des transports routiers ASTAG veut exploiter les possibilités offertes par la numérisation. Grâce à une coopération avec la nouvelle application de mobilité go! TaxiSuisse, comme seule organisation faîtière de l'industrie suisse des taxis, souhaite s'engager de façon encore plus ciblée pour des services de taxis conviviaux répondant aux besoins de la clientèle. En parallèle, des conditions-cadre rapides et équitables sont néanmoins nécessaires pour tous les acteurs du marché.

L'association suisse des transports routiers ASTAG et TaxiSuisse le groupe professionnel Taxi de l'ASTAG sont les partenaires officiels de la nouvelle application de mobilité qui a été lancée aujourd'hui même. De par cette collaboration, les opportunités sur le marché offertes par la numérisation à un stade avancé doivent être saisies même pour l'industrie des taxis. Contrairement à d'autres prestataires de services de taxis, go! s'adresse toutefois exclusivement aux entreprises de taxis professionnelles. Ce faisant la qualité, le degré de satisfaction de la clientèle et le confort sont garantis pour les passagers - les points forts les plus importants pour l'industrie suisse des taxis par rapport à la concurrence.

Conjointement, TaxiSuisse s'engage fortement pour une concurrence loyale. Les mêmes conditions légales doivent s'appliquer à tous les acteurs du marché. Même le prestataire de services de taxis Uber doit observer les réglementations en vigueur dans l'industrie des taxis. C'est la raison pour laquelle TaxiSuisse encourage un ajustement des obligations légales à l'échelle fédérale et cantonale: «Notre but est l'égalité des chances», dit le président Christoph Wieland: «Voici pourquoi les zones d'ombre légales existant actuellement doivent être impérativement supprimées!» Des règles explicites notamment pour les offres telles que «UberPop», qui jusqu'à présent sont sur le marché sans posséder les documents usuels pour l'industrie des taxis. Les modifications nécessaires relatives à la révision de l'ordonnance sur la durée du travail et du repos pour les chauffeurs de taxi (OTR2), décidée par le Parlement en 2016, doivent être rapidement effectuées.

Sévère condamnation de la campagne de protestation

L'amélioration constante des propres prestations de services et la mise en place de conditions-cadre équitables est la seule voie indiquée pour faire en sorte que la branche des taxis subsiste dans la mobilité numérique future. En revanche, les affrontements contre une concurrence indésirable sont inacceptables, comme cela s'est produit à Bâle et Zurich ces derniers jours. L'ASTAG et TaxiSuisse condamnent explicitement et sévèrement les dégâts matériels et l'usage de la violence.

Contact:

ASTAG Association suisse des transports routiers
Stefan Huwyler
079 179 97 55

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001880/100799686> abgerufen werden.